

Saint-Nazaire, le 06 Mai 2024

La Principale-Adjointe,
Aux parents d'élèves de 3^{ème}

ANNULE ET REMPLACE LE PRECEDENT COURRIER

OBJET ASSR2 – Attestation Scolaire de Sécurité Routière Niveau 2

Madame, Monsieur,

Tous les élèves des classes de 3^{ème} passent l'ASSR 2 au collège. Cette attestation est obligatoire pour la délivrance du permis de conduire pour tous les jeunes ayant moins de 21 ans.

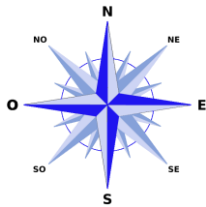
Le planning ci-dessous reprend les jours et horaires des épreuves par classe. Il figure également sur Pronote. La présence des élèves est obligatoire même si l'épreuve se déroule sur un créneau de permanence.

Classe	Jour	Horaire
3E	Mercredi 15 mai	M4
3F	Mercredi 15 mai	M2

Il est possible pour les élèves de se préparer en autonomie sur le site grand public ASSR.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

La Principale Adjointe



Collège Anita CONTI
23, Av. Pierre de Coubertin
44600 SAINT-NAZAIRE

Tél : 02 44 07 30 30

Mél : ce.0442759K@ac-nantes.fr

Site : <http://aconti.e-lyco.fr>

Affaire suivie par
Anne REICHEL
Principale Adjointe

